

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MOUILA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 14 juin 2022
Appel d'offres : n°: 01/ML/CAB.M/SG/ELECT/2022
Nom du projet : Travaux d'extension du réseau électrique
Source de financement : Budget Municipal 2022

1. OBJET

La Mairie de Mouila lance un appel d'offres ouvert national pour les travaux d'extension du réseau électrique dans la Commune de Mouila, exercice 2022.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué de quatre lots suivants :

- Lot 1 : Extension des réseaux HTA et BT vers la prison ;
- Lot 2 : Extension des réseaux HTA et BT à BAVANGA derrière l'église ;
- Lot 3 : Extension des réseaux HTA et BT à BALEKA au poste 50 ;
- Lot 4 : Extension des réseaux HTA et BT au PK3 sur la route de MIMONGO.

NB : une entreprise peut soumissionner pour les quatre (4) lots, mais ne peut être attributaire que de deux (2) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public, d'un montant non remboursable de **200 000 FCFA**. Ce montant est de **100 000 FCFA** pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n°32.21/MER/MBCP fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics du 21 juillet 2021. Le paiement se fait sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

**PROVINCE DE L'ESTUAIRE
COMMUNE DE MOUILA
CABINET DU MAIRE**

B.P : 170 MOUILA (GABON)
Tél. 066 67 67 88

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de la clause 5.2.1 des Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO) du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à **1%** du montant HT de chaque lot, au plus tard **le lundi 04 juillet 2022 à 10 heures**.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours** conformément aux dispositions de l'article 106 du code des marchés publics.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le lundi 04 juillet 2022 à 11 heures dans la salle de réunion du bâtiment abritant la salle polyvalente**.

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MENTSA OYAME

P. le Président du Conseil Municipal de
Mouila
PI. Le Premier Maire Adjoint



Daniel LELET LEBONGO